

Rapport du Président

Commission Permanente du 7 5EP. 2007

Nº 48/80.07

Service instructeur
Direction générale des Services
Service Habitat et Solidarités Territoriales

Service consulté

PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DE MULHOUSE (ANRU) Subventions départementales pour les réalisations de l'année 2006

Résumé: Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Rénovation Urbaine de Mulhouse au titre de l'année 2006, cinq opérations d'ingénierie et de conduite de projet sont éligibles à la subvention départementale pour un montant total de 61 819 €. Les engagements financiers du Conseil Général sont contractualisés dans la convention pluriannuelle (2006-2010) signée avec l'ANRU le 1er juin 2006.

La loi du 1^{er} août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine a créée l'Agence de Rénovation Urbaine (ANRU) pour être l'instrument financier de la rénovation urbaine. Celle-ci concerne les quartiers d'habitats dégradés classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS).

A Mulhouse, le programme de rénovation urbaine concerne six sites classés Zones Urbaines Sensibles : Mertzau-Wagner, Bourtzwiller, Quartiers anciens, Coteaux, Drouot et Porte du Miroir.

Le projet global réparti sur 5 ans (2006-2010) comprend toutes les opérations liées au logement social et au renouvellement des quartiers : démolition-reconstruction, rénovation, équipements et aménagements publics...

Les engagements des partenaires financiers sont contractualisés dans la convention partenariale pour la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine de Mulhouse (2006-2010), signé par le Conseil Général du Haut-Rhin le 1er juin 2006.

La part départementale s'élève à 9,3M € répartie sur 5 ans.

Au titre des réalisations de l'année 2006, le Conseil Général participe aux dépenses spécifiques de 5 opérations d'ingénierie et de conduite de projet, pour un montant total de 61 819 €.

Celles-ci se répartissent comme suit :

SUBVENTIONS DU CONSEIL GENERAL POUR LES REALISATIONS 2006

TOTAL				61 819 €
Tous quartiers : Communication habitants	1 100 000€	20%	34 937 €	6 987 €
Tous quartiers : Equipe projet de ville	2 080 002 €	12%	267 975 €	32 157 €
Tous quartiers : AMO expertises	770 000 €	15%	67 561 €	10 134 €
Quartiers anciens : Etude OPAH 2	80 000 €	18%	59 800 €	10 764 €
Coteaux : Diagnostic technique et social	300 000 €	10%	17 770 €	1 777 €
VILLE DE MULHOUSE	MONTANT	TAUX DE SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	DEPENSES 2006	SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL

Je vous prie de bien vouloir délibérer :

Sur les subventions d'aide à la Rénovation Urbaine de Mulhouse qui sont à prélever sur le programme HO23, nature 20414.

Charles BUTTNER